

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 17**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 Février 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

---

**OBJET**

RD73 - Sénas - Remise de plantations d'alignement - Convention d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier départemental

---

**DGAET Direction des Routes  
Arrondissement de l'Etang de Berre**

## **PRESENTATION**

La commune de Sénas souhaite assurer l'entretien des plantations d'alignement situées en agglomération, en bordure de la RD73 entre les PR 0+1178 et PR 1+0108.

Les plantations étant situées sur le domaine public départemental, l'ensemble des modalités de mise en œuvre nécessite une convention entre le Département et la commune de Sénas. Celle-ci devra définir les conditions d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier départemental.

Cette convention n'aura aucune incidence sur le budget départemental.

## **PROPOSITIONS**

Je vous propose de bien vouloir :

- autoriser la commune de Sénas à assurer l'entretien et l'exploitation des plantations d'alignement situées le long de la RD73 entre les PR 0+1178 et PR 1+0108.
- m'autoriser à signer, en cas de décision favorable, la convention correspondante dont le projet est annexé au rapport

Au vu de ces précisions et sur proposition de Monsieur le Délégué aux Routes, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL